

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 28 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 28 juin à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 21 juin, s'est réuni à la Maison des Sports – Stade Jules Ribet, à Saint-Gaudens sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative : 18

Quorum atteint

Votes pour : 29
Vote contre : 0
Abstention : 0

Délégués titulaires présents : 14 (avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (3)	Michel-Claude ABADIE – Raymond JOUBE Marie-Christine LLORENS
CC Cœur et Coteaux du Comminges (4)	Philippe BRILLAUD – Jean-Michel LOSEGO Jean-François CAZAUX – Yves-Pierre BARRAU
CC Pyrénées Haut Garonnaises (6)	Alain PUENTE – Bernard PRINCE – Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE – Denis MARTIN Jean-Pierre REBONATO

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Jean-Claude DOUGNAC – Jean-Pierre DUPRAT René ERTLEN – Philippe GIMENEZ – Marise MOURLAN Raymond NOMDEDEU – Corine ORTET Brigitte SEGARD – Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magalie GASTO OUSTRIC – Alain FRECHOU Claire VOUGNY – Julien LACROIX – Jean FERRERE Céline LAURENTIES-BARRERE – Laure VIGNEAUX Elisabeth ROUEDE – Jean-Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC – Emilie SUBRA Pierre SAFORCADA

CC Pyrénées Haut Garonnaises	Eric AZEMAR – Patrick SAULNERON – Bernard DUMAIL Dominique BERRE – John PALACIN
------------------------------	--

Délégués titulaires présents ayant procuration : 9

CC Cagire Garonne Salat (4)	François ARCANGELI pouvoir de Jean-Claude DOUGNAC Raymond JOUBE pouvoir de René ERTLEN et de Raymond NOMDEDEU Marie-Christine LLORENS pouvoir de Corinne ORTET
CC Cœur et Coteaux du Comminges (3)	Philippe BRILLAUD pouvoir de Céline LAURENTIES-BARRERE et de Pierre SAFORCADA François ARCANGELI (CC Cagire Garonne Salat) pouvoir de Jean-Yves DUCLOS
CC Pyrénées Haut Garonnaises (2)	Alain PUENTE pouvoir de John PALACIN Michel LADEVEZE pouvoir de Bernard DUMAIL

Délégués suppléants présents ayant procuration : 2

CC Cœur et Coteaux du Comminges (1)	Sébastien DAVAND pouvoir de Claire VOUGNY
CC Pyrénées Haut Garonnaises (1)	Serge COLLA pouvoir de Patrick SAULNERON





Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 4

CC Cagire Garonne Salat (2)	Henri GOIZET – Claudette ARJO
CC Cœur et Coteaux du Comminges (1)	Sébastien DAVAND
CC Pyrénées Haut Garonnaises (1)	Serge COLLA

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Dominique PONTICACCIA
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Michel AUBERDIAC – Monique REY

Délibération n°2022-03-01
Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 22 mars 2022

Considérant l'ordre du jour du Comité Syndical du 22 mars 2022, qui était le suivant :

Désignation du secrétaire de séance

- *Délibération* – Approbation du compte-rendu du comité syndical du 01 mars 2022
- *Délibération* – Adoption du compte de gestion 2021
- *Délibération* – Adoption du compte administratif 2021
- *Délibération* – Dotation exceptionnelle pour constitution du fonds de roulement
- *Délibération* – Vote du montant de la cotisation 2022 des trois communautés de communes
- *Délibération* – Vote du budget primitif 2022
- *Délibération* – Annule et remplace les délibérations portant mise en œuvre du RIFSEEP

Points d'information et agenda

Questions diverses

Considérant que le compte-rendu a été adressé par mail le 4 avril 2022,

Aucune observation n'est formulée.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'approuver le procès-verbal du Comité Syndical du 22 mars 2022.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le :
Et publication, affichage ou notification le :

12JUIL. 2022

12JUIL. 2022